

Carte scolaire: les parents d'élèves redoutent des triples niveaux

Les parents d'élèves de l'école de Trouville s'opposent à la suppression d'un poste en 2025. Ils craignent des classes à triple niveau et une dégradation des conditions.

Une menace de fermeture de classe plane sur l'école René-Bunel de Trouville-la-Haule. Plus exactement, un poste d'enseignant pourrait être supprimé à la rentrée de septembre 2025. Il n'y aurait plus quatre mais trois professeurs des écoles pour assurer l'enseignement en maternelle et primaire. La décision de l'inspecteur de l'Éducation nationale est attendue pour le mois de mars mais déjà, les parents d'élèves se mobilisent. Car à cause de cette suppression, au moins deux classes fonctionneraient à triple niveau pour l'année scolaire 2025-2026.

Cette situation, les parents d'élèves n'en veulent surtout pas dans le pôle scolaire qui accueille les enfants d'Aizier, Tocqueville et Trouville-la-Haule. Pour Caroline Mangote, la présidente de l'association de parents d'élèves (APE) «**quatre classes, c'est un service minimum**». Cette dernière a encore en tête l'année scolaire 2017-2018. «**Notre école avait perdu un poste, nous n'avions plus que trois classes. Et des triples niveaux, c'était vraiment difficile. Et encore nous avons deux Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) pour 33 enfants! Ce n'est plus le cas.**» Caroline Mangote pointe aussi le risque de décrochage scolaire. «**Je n'imagine pas comment les enseignantes vont pouvoir travailler avec des enfants qui ont des troubles de l'attention, et il y en a dans l'école.**»

« Un raisonnement comptable »

Les prévisions de l'équipe enseignante font état de 73 à 76 élèves sur les bancs de l'école en septembre 2025. Mais l'inspecteur, lui en compte pour le moment 69, sans que les parents puissent l'expliquer. Le passage à trois classes donnerait une moyenne de 24,3 élèves par classe. «**Ce qui rendrait quasiment impossible le respect des quotas d'élèves en classe de CP sauf à faire trois classes de triple niveau**», s'émeut Caroline Mangote. Les classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 sont en effet plafonnées à 24 élèves.

Par ailleurs, pour Caroline Mangote, le trou d'air ne doit pas faire oublier le dynamisme de l'école où il existe un investissement de la part des parents. Exemple, ces derniers ont apporté leur aide pour refaire le linoléum et les peintures d'une des quatre classes. «**Ils ont passé une semaine**», appuie-t-elle pour illustrer son propos.

Pour plaider sa cause, la représentante des parents a obtenu un rendez-vous avec l'inspecteur

Pour plaider sa cause, la représentante des parents a obtenu un rendez-vous avec l'inspecteur de l'Éducation nationale, mais en ressort frustrée. « **On nous a opposé un raisonnement comptable** », déplore Caroline Mangote à l'issue de cette rencontre. « **C'est dommage parce que nous avons un outil pédagogique qui fonctionne** », revendique l'habitante de Trouville. Et pour le prouver, elle cite des problèmes de harcèlement qui ont été résolus par l'équipe pédagogique. Ce n'est pas une chose facile. En outre, les conditions matérielles sont optimales. « **Tous les abords de l'école sont en réfection** », martèle Caroline Mangote. L'année dernière, deux tableaux numériques ont été achetés, avec dix tablettes en plus, pour un investissement de 5 000 €. Et la liste ne s'arrête pas là, la commune dispose d'une bibliothèque municipale et d'infrastructures sportives...

La fin de la décharge de direction ?

Autre crainte des parents, que le passage de quatre à trois postes n'entraîne l'arrêt de la décharge partielle de direction, le remplacement une demi-journée par semaine pour la directrice. Quoi qu'il existe des ajustements locaux, la décharge est généralement conservée au-dessus de deux classes dans une école, comme le précisent les directives officielles du ministère de l'Éducation nationale. Néanmoins, Caroline Mangote prévient : « **Cette situation aurait pour effet de donner un surcroît de travail très important aux enseignantes et en particulier à la directrice. Elle aura plus de difficultés à développer des projets pour l'école ou tout simplement à échanger avec la mairie.** »

François Lefebvre





De gauche à droite : Damien Mercier (le maire), Caroline Mangote (présidente de l'association des parents d'élèves) et Martial Marie (3e adjoint au maire). François Lefebvre